

Appui aux Collectivités

Appui aux collectivités en accompagnement social : La fédération propose ses domaines d'expertise en accompagnement social individuel ou collectif, aux collectivités (communes, CCAS, etc.) désireuses de répondre aux besoins de leurs administrés. Les conventions de partenariats peuvent prendre plusieurs formes :

- **Permanences info-conseils** : une conseillère E.S.F. assure des permanences mensuelles dans un CCAS pour répondre aux besoins des habitants en matière de conseils et/ou de gestion du budget familial, micro-crédit personnel, information sur le droit de la consommation, ...
Partenariat : CCAS de Plérin.
- **Points de médiation numérique** : des permanences de médiation numérique bimensuelles ou hebdomadaires permettent un accompagnement de proximité aux démarches administratives en ligne pour tous les habitants. Partenariat : commune de Plumaugat, CCAS de Ploufragan.
- **Animation** d'ateliers collectifs dans les domaines de compétences du pôle. [↑](#)